

GROUPE ACTIPLAY SA

Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020



GROUPE ACTIPLAY SA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020
GROUPE ACTIPLAY SA
Ce rapport contient 23 pages



Bordeaux, le 21 mai 2021

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du groupe GROUPE ACTIPLAY SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



www.aucentur.fr

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur nette de 2 357 171 euros. La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

AUCENTUR
Commissaire aux comptes



Laurence VERSAILLE
Commissaire aux comptes, inscrite sur
la liste nationale des commissaires aux
comptes, rattachée à la CRCC Grande
Aquitaine

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	3 440 898	3 440 898	0	0
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 600 928	2 275 349	325 579	330 119
Fonds commercial (1)	4 540 806	3 840 806	700 000	700 000
Autres immobilisations incorporelles	1 331 592		1 331 592	1 255 910
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	362 586	321 268	41 318	53 347
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	58 900
	12 340 412	9 878 321	2 462 091	2 406 777
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 684		3 684	3 684
Avances et acomptes versés sur commandes				2 314
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	760 518	177 778	582 740	613 679
Autres créances	1 217 435		1 217 435	809 407
Actif d'impôts différés	0		0	0
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	21 757	15 694	6 063	1 198
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	565 116		565 116	441 483
Charges constatées d'avances (3)	2 632		2 632	30 457
	2 571 141	193 472	2 377 669	1 902 223
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts	99 752		99 752	29 579
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	15 011 305	10 071 793	4 939 512	4 338 578
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			188 622	548 525

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-16 663 585	-12 829 983
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	160 941	-3 833 603
Ecart de conversion	4 465	5 156
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	-3 205 109	-3 365 358
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
INTERETS MINORITAIRES		
	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	441 017	52 263
Provisions pour charges	38 216	36 875
	479 233	89 138
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 169 478	3 169 426
Emprunts et dettes financières (3)	29 051	28 999
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 262 254	3 238 015
Dettes fiscales et sociales	1 095 049	1 068 894
Passif d'impôt différé	91 262	83 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 110
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	18 294	21 562
	7 665 387	7 614 799
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	4 939 512	4 338 578
(1) Dont à plus d'un an	6 196 754	83 793
(1) Dont à moins d'un an	1 468 633	7 531 006
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	262 857	310 148
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 346 601	1 237 598
Chiffre d'affaires net	1 609 458	1 547 747
Production stockée		
Production immobilisée	126 209	86 485
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	297 742	202 676
Autres produits	3 330	5 554
	2 036 739	1 842 461
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	11 802	10 609
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 232	17
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	834 926	981 130
Impôts, taxes et versements assimilés	18 593	20 240
Salaires et traitements	414 534	647 479
Charges sociales	149 994	239 547
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	77 173	141 581
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 064	124 281
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 341	51 100
Autres charges	316 026	93 685
	1 831 684	2 309 670
RESULTAT D'EXPLOITATION	205 055	-467 209
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 307	2 708
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	34 444	
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	35 751	2 708
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 214	15 716
Intérêts et charges assimilées	858	100 031
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	19 071	115 747
RESULTAT FINANCIER	16 680	-113 039
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	221 735	-580 248

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	437 588	55 012
Sur opérations en capital	4 204	30 617
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	106 822	50 447
	548 614	136 076
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	93 857	594 011
Sur opérations en capital	106 822	1 388 744
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	400 119	1 034 836
	600 798	3 017 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-52 184	-2 881 515
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Impôts sur les bénéfices	8 610	371 839
Total des produits	2 621 105	1 981 244
Total des charges	2 460 164	5 814 847
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	160 941	-3 833 603
Part du groupe	160 941	-3 833 603
Part des minoritaires	0	0
Nombre d'actions	3 313 592	3 313 592
Résultat par action du résultat groupe	0,05	-1,16
Résultat dilué par action du résultat groupe	0,05	-1,16

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de GROUPE ACTIPLAY SA et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement CRC N°99-02.

Les dispositions du règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 ont également été appliquées, ainsi que celles du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015.

Les comptes consolidés du groupe GROUPE ACTIPLAY sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation

1.2. Faits marquants

La société Groupe Actiplay SA avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

Le plan de continuation de la société a été intégralement accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020. Une partie des créanciers représentant 4 113 K€ du passif ont accepté un abandon de 80% de leur créance soit un abandon de 3 290 K€ qui sera constaté à l'issue du règlement sur 3 ans des 20% de leur créance.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

À partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont impacté les activités du Groupe et affectent les états financiers de l'exercice. Le groupe a pris toutes les mesures possibles pour préserver sa liquidité face au risque de baisse importante de son chiffre d'affaires, en s'inscrivant dans certains dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement :

- maintien des activités essentielles dans le respect des directives gouvernementales et de l'interprofession
- généralisation du télétravail
- arrêt des déplacements non indispensables
- demande de report de certaines cotisations sociales

Les impacts de l'épidémie sur l'activité du Groupe affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat courant, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 de la société, la Présidence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Toutes les participations dans lesquelles le GROUPE ACTIPLAY assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6 Méthode de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Non	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

2 - Périmètre de consolidation

Les entreprises constituant le groupe ACTIPLAY sont au nombre de 3 :

- La SA GROUPE ACTIPLAY (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux qui est la société mère.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Milan en Italie. Cette société a cessé son activité le 16 juillet 2019 mais n'est pas encore liquidée.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Montréal Québec au Canada.

3 - Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés

3-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

3.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/2017 et maintenu au 31/12/2020.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- au site internet « Jeux.com ».
- à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018 et à 3 840 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2020.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 331 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur. Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de l'exercice.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2020.

3.1.3 Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;

- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 214 K€.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Aménagements et agencements divers | 1 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatiques | 1 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 5 ans |

3.2 Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page suivante 11

IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution					-
Autres immobilisations incorporelles	8 515 787		201 891	244 353	8 473 325
Total immobilisations incorporelles	11 956 685	-	201 891	244 353	11 914 224
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	172 374				172 374
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	185 566		4 231	84	189 713
Mobilier	500				500
Total immobilisations corporelles	358 439	-	4 231	84	362 586
Immobilisations incorporelles en cours	-		126 209	126 209	-
Avances et acomptes versés					-
Autres titres de participation	106 822			106 822	-
Autres titres immobilisés	8 500		102		8 602
Autres immobilisations financières	58 900			3 900	55 000
Total immobilisations financières	174 222	-	102	3 900	63 602
TOTAL GENERAL	12 489 347	-	332 433	374 546	12 340 412

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31/12/2020

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 229 760		55 842		169 445	6 116 157
Total immobilisations incorporelles	9 670 658	-	55 842	-	169 445	9 557 055
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	124 053		12 962			137 015
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	180 539		3 214			183 753
Mobilier	500					500
Total immobilisations corporelles	305 092	-	16 176		-	321 268
Autres titres de participation	106 822				106 822	-
Autres titres immobilisés					-	-
Autres immobilisations financières					-	-
Total immobilisations financières	106 822	-	-	-	106 822	-
TOTAL GENERAL	10 082 573	-	72 018	-	276 267	9 878 324

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

3.4 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page suivante 13

3.7 Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en K€ :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	0	0	0
Provision Effort construction	0	0	0
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-428	-429	1
IFC	38	37	1
Amortissements fichiers Kensington	-466	-466	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	0	0	0
Déficits reportables (3)	106	135	-29
Total Bases (1) + (2) + (3)	-322	-294	-28
Imposition différée	-91	-84	-7

*Le signe + correspond à un impôt différé actif
Le signe - correspond à un impôt différé passif*

Le taux d'imposition retenue est le taux de 28%.

ETATS DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	188 622		188 622
Autres créances clients	571 896	571 896	
Personnel et organismes sociaux	-	-	
Etat (1)	428 631	428 631	
Débiteurs divers	788 803	788 803	
Charges constatées d'avance	2 632	2 632	
TOTAL GENERAL	2 035 584	1 791 962	243 622
(1) Dont impôt exigible	1 080		
(1) Dont impôt différé	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	3 169 478	306 344	2 863 134
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 262 254	516 590	2 745 664
Personnel et organismes sociaux	889 754	399 388	490 366
Etat (3)	296 528	198 938	97 590
Groupe et associés	29 051	29 051	
Autres dettes	-	-	
Produits constatés d'avance	18 294	18 294	
TOTAL GENERAL (4)	7 665 359	1 468 605	6 196 754
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	91 262		
(4) Dont dettes redressement judiciaire	6 995 426		

3.8 Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.9 Tableau de variation des capitaux propres Cf page suivante 15

3.10 Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2020 pour 38 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- départ volontaire à l'âge de 67 ans
- progression des salaires de 1% par an
- rotation moyenne du personnel
- probabilité de survie à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation de 0.34%

3.11 Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 479 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 33 K€ dont 3 K€ au titre des cadeaux, 18 K€ au titre de la perte de change et 419 K€ au titre d'une condamnation du conseil de prud'hommes pour laquelle la société a fait appel.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 38 K€ (cf détail au § 3.10).

3.12 Tableau des emprunts Cf page suivante 16

3.13 Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles		
- corporelles		
- financières	107	4
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations		107
Honoraires relatifs à la procédure de sauvegarde	22	
Dotation aux provisions pour risque de prud'hommes	400	
Subvention pour frais de recherche et développement		404
Solde créances et dettes	64	28
Divers charges et produits	7	5
Total	600	548

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2019	662 718	12 630 353	- 12 829 983	- 3 833 603	5 156	- 3 365 358		- 3 365 358
Affectation du résultat			- 3 833 603	3 833 603		-		-
Augmentation de capital						-		-
Intégration des sociétés acquises ou créées						-		-
répartition des capitaux propres						-		-
élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
parts de marché						-		-
réaffectation des réserves antérieures						-		-
Ecart de conversion					691	691		691
Résultat de l'exercice consolidé				160 941		160 941		160 941
Situation au 31/12/2020	662 718	12 630 353	- 16 663 585	160 941	4 465	- 3 205 108		- 3 205 108

TABEAU DES EMPRUNTS

DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financier	ECHEANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOUR- SEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
				DEBUT	FIN							
SA GROUPE ACTIPLAY	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	0,00	14 119,06	103 136,06
SA GROUPE ACTIPLAY	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	0,00	20 109,96	144 890,04
SA GROUPE ACTIPLAY	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	0,00	2 400,00	17 600,00
SA GROUPE ACTIPLAY	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	0,00	37 983,83	278 510,74
SA GROUPE ACTIPLAY	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	305 640,18	203 760,12	1 940 599,70
SA GROUPE ACTIPLAY			Intérêts courus			100 025,63			100 025,63			100 025,63
COMPTES RATTACHES.....												
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2019.....						3 168 775,32	0,00	0,00	3 168 775,32	305 640,18	278 372,97	2 584 762,17

3.14 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	2020	-	2019
<i>Résultat consolidé avant impôt</i>	160	-	3 461
<i>Charge d'impôt théorique</i>	47	-	969
Effet lié aux écarts d'évaluation sans impact sur l'ID			23
Différentiel de taux des filiales étrangères			-1
Décalages permanents	-30		
Décalages temporaires	-91		3
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	81		1 311
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	1		4
<i>Charge d'impôt effective</i>	8		371

3.15 Charge d'impôts sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	1 K€
Total variation des impôts différés	7 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	8 K€

3.16 Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de 0.05 € et le résultat par action dilué du groupe est de 0.05 €.

3.17 Détail du résultat consolidé

Cf page suivante 18

3.18 Tableau des flux de trésorerie

Cf page suivante 19

GROUPE ACTIPLAY CONSOLIDÉ

Exercice au 31 décembre 2020

RESULTAT CONSOLIDÉ

	Total	Groupe Actiplay	Actiplay Italie	Canada
Résultat net avant consolidation	-32 082	191 209	-42 382	-180 909
Annul provision sites internet déjà provisionné	201 832			201 832
IFC variation au 31/12/2020	-1 341	-1 341		
Impôt différé variation au 31/12/2020	-7 469	375		-7 844
Total résultat consolidé	160 941	190 243	-42 382	13 079
Part du groupe	160 941	190 243	-42 382	13 079
Part des minoritaires	0			

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2020	31/12/2019
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	743 306	-490 275
Résultat net des sociétés intégrées	160 941	-3 833 604
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	60 908	1 117 064
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	7 469	367 024
- Plus et moins-values de cession	102 618	1 358 127
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	331 936	-991 389
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	79 435	-501 114
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>	-128 283	-92 384
Acquisition d'immobilisations	-206 224	-203 255
Ecart taux de conversion sur immobilisations	69 837	5 024
Cession d'immobilisations	8 104	105 846
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	-587	126 607
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	52	99 031
Remboursements d'emprunts	0	0
Apports en compte courant	52	28 822
Remboursements des comptes courants	0	0
Ecart de conversion	-691	-1 246
<u>Variation de trésorerie</u>	123 633	-456 053
Trésorerie d'ouverture	463 240	919 293
Trésorerie de clôture	586 873	463 240
	-2	1

4 – Engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2020, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€.

4.2 Engagements hors bilan reçus

Aucun engagement hors bilan reçu.

5- Evènements postérieurs à la clôture et établissements de comptes consolidés pro-forma

Le début de l'année 2021 a été marqué par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier...). Ces événements sont pris en compte par la Société dans l'estimation de ses principales estimations comptables au 31 décembre 2020, notamment dans les scénarios à l'appui desquels ont été évalués les actifs.

L'activité de la société n'a pas été impactée et la continuité d'exploitation n'a pas été remise en cause par ces nouvelles mesures sanitaires.

6- Autres informations

6.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 11 000 €.

6.2 Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4 Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 8 salariés.